

Image not found or type unknown



Reclame argent non facture 6 mois plus tard....

Par **lisebar**, le **25/02/2010** à **12:41**

Bonjour, rn en septembre dernier j'ai apporte mon vehicule chez un concessionnaire afin qu'il effectue l'entretien des 60000 km et un controle technique pour cela 383 euros me sont demandes ce que je regle immediatement bien que cette somme me semble exorbitantE. Aujourd'hui ce meme concessionnaire m'appelle car il a oublie de me facturer le controle technique pour un montant de 79 euros je controle donc la facture et effectivement le controle technique n'est pas facture. rn ma question est : peut il me reclamer l'argent aujourd'hui? rn ai je obligation de payer? rn merci d'avance pour vos reponses rn lise